



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

# Écrire, traduire, publier en Sciences de l'Antiquité

dans le cadre de la

**Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

à 120 crédits ECTS

30 juin 2009

Version 1.1

### Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

### Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

### Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

### Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à temps plein que pour la Maîtrise universitaire à temps partiel. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

# Présentation

Ce programme de spécialisation réunit toutes les disciplines des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, à savoir l'archéologie, l'histoire ancienne, le grec, le latin, la tradition classique.

Un tel regroupement de forces offre à l'étudiant des opportunités exceptionnelles de se former dans différents domaines des Sciences de l'Antiquité, de comparer les approches et les pratiques scientifiques, de toucher de près aux travaux d'une équipe de spécialistes et de chercheurs dynamiques, ouverts au dialogue et à l'interdisciplinarité. Les activités permettent soit de s'orienter vers une première expérience de recherche, soit de réaliser une première expérience professionnalisante. Il est également possible de combiner les deux orientations, qui permettent d'ailleurs toutes deux de se diriger ensuite vers un doctorat.

L'orientation « expérience préliminaire de recherche » propose à choix :

- de se lancer dans la rédaction d'un premier article sur une thématique novatrice, et qui (selon le résultat) pourrait trouver place dans l'une des publications de la section (« Chronozones », p. ex.) ;
- de présenter une communication à l'une des tables-rondes destinées aux étudiants avancés et doctorants, organisées en collaboration avec des départements des Sciences de l'Antiquité d'universités partenaires en Europe ou aux USA ;
- de réaliser (c'est-à-dire de concevoir, de rédiger, d'illustrer et de mettre en page) un "livre" électronique qui viendra enrichir la série ELECTRE, destinée à offrir aux étudiants du Bachelor ou aux enseignants du degré Secondaire 1 un choix de documents antiques commentés et réunis par thème.

L'orientation « professionnalisante » offre l'occasion de faire ses premières armes dans le domaine de l'édition spécialisée : analyse des règles d'édition, mise en page d'un volume, travail de relecture et de correction de manuscrits. Par ce biais, l'étudiant participe concrètement à la préparation d'un volume de l'une des deux séries des Sciences de l'Antiquité/UNIL : ECHO ou Regards sur l'Antiquité. Il est ainsi en contact étroit avec les travaux réalisés par les collaborateurs de la section et avec le fruit des colloques et des autres manifestations scientifiques organisées par la section, tels les cours publics.

Un séminaire orienté vers une première expérience dans le domaine de la recherche, obligatoire pour tous les participants au programme de spécialisation, amène l'étudiant à s'intéresser aux activités scientifiques des membres de l'équipe ou à des sujets qui seront abordés parallèlement ou ultérieurement dans le cadre de l'Ecole doctorale romande en Sciences de l'Antiquité. Familiarisé avec certains thèmes, l'étudiant profitera ainsi mieux des conférences spécialisées ou des journées d'études organisées par la section. Il connaîtra les domaines dans lesquels la section est reconnue comme centre de compétences spécifiques (Homère et la tradition homérique, l'archéologie de la Grèce archaïque, les romans grecs et latins, les études genre appliquées à l'Antiquité, l'armée romaine, etc.). Une telle présentation devrait permettre à l'étudiant de réfléchir en connaissance de cause à un éventuel sujet de doctorat ultérieur, en mettant ce dernier en relation avec l'ensemble de la production scientifique de la section.

# Principe

L'étudiant compose son programme en prenant les modules obligatoires MA/23-SPEC 01 et MA/23-SPEC 02 (2 x 5 crédits ECTS) et au choix, l'un des modules à 20 crédits ECTS.

*N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.*

## Modules de spécialisation

---

**MA/23-SPEC 01** (obligatoire)

**5 crédits ECTS**

### Séminaire : "Vers une première expérience de recherche"

#### Descriptif

Ce module offre le choix à l'étudiant de suivre un séminaire en lien avec des recherches en cours à la section des Sciences de l'Antiquité, ou portant sur une thématique abordée - parallèlement ou ultérieurement, selon les circonstances - dans le cadre de l'École doctorale en Sciences de l'Antiquité (EDOCSA). Il s'agit d'enseignements-blocs permettant à l'étudiant de se familiariser avec les domaines de compétences spécifiques de la section.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

Au choix :

- ▶ Séminaire-bloc en lien avec des publications en cours à l'ASA (travail préparatoire et présence continue au séminaire-bloc d'une durée de 4-6 ½ journées)  
*Validation: 1 présentation orale (1 attestation)*
- ▶ Séminaire-bloc en lien avec les notices annuelles de l'Année épigraphique (travail préparatoire et présence continue au séminaire-bloc d'une durée de 4-6 ½ journées)  
*Validation: 1 présentation écrite (1 attestation)*
- ▶ Séminaire-bloc portant sur une thématique abordée dans l'EDOCSA (travail préparatoire et présence continue au séminaire-bloc d'une durée de 4-6 ½ journées)  
*Validation: 1 présentation orale (1 attestation)*

---

**MA/23-SPEC 02** (obligatoire)

**5 crédits ECTS**

### Histoire des éditions de textes dans l'Antiquité gréco-romaine et au Moyen Âge

#### Descriptif

Ce module permet à l'étudiant de se familiariser avec l'histoire de l'édition de textes dans l'Antiquité gréco-romaine et au Moyen Âge à travers un cours général commun.

Le cours général dure 14 heures, sous forme d'enseignements-bloc pendant les premières semaines du semestre d'automne. Les matières abordées sont les suivantes :

- histoire des éditions de textes
- textes de l'Antiquité gréco-romaine (2 h)
- textes du Moyen Âge : textes littéraires :
  - Bédier contre Lachmann (2 h)
  - documents historiques (2 h)
- textes modernes et contemporains (2 h)
- aspects techniques liés à l'édition (rudiments de typographie à travers l'initiation à deux logiciels de mise en page : Adobe InDesign et Quark XPress) (6 h)

La validation de cours se fait sur la base d'un travail écrit reprenant l'une des thématiques étudiées pendant le cours appliquée à un texte de son choix (non vu pendant le cours).

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Cours général (enseignement-bloc d'un total de 14 h)  
*Validation: 1 travail écrit (1 attestation)*

---

MA/23-SPEC 03 (facultatif)

20 crédits ECTS

## Rédaction d'un article scientifique

### Descriptif

Préparation d'un article d'une vingtaine de pages, sur un sujet novateur distinct du mémoire, prêt pour une éventuelle publication.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Préparation d'un article (horaires variables)  
*Validation: 1 article scientifique (1 attestation)*

---

MA/23-SPEC 04 (facultatif)

20 crédits ECTS

## Participation à un colloque international

### Descriptif

Ce module offre la possibilité à l'étudiant de participer à un colloque (Parsa, Corhali ou autre) organisé par l'ASA ou par l'un des membres de l'ASA. La présentation d'un exposé à l'occasion d'un colloque international est un exercice qui demande des compétences scientifiques, rédactionnelles et organisationnelles très poussées. En cas de colloque à l'extérieur de l'UNIL, les frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par l'ASA ou par l'organisateur.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Participation active à un colloque (travail préparatoire et présence continue au colloque)  
*Validation: 1 présentation orale de 20 minutes environ et 1 version écrite de cette présentation (1 attestation)*

## Création d'un "livre" informatique MOODLE/ELECTRE

### Descriptif

Ce module permet à l'étudiant d'exploiter ses connaissances disciplinaires dans une perspective pédagogique et didactique, grâce à la rédaction sur support électronique d'un "livre" destiné à enrichir l'offre d'enseignements assistés par ordinateur de l'ASA. Ce travail, qui s'inscrit dans la tendance actuelle de mise sur pied d'enseignements à distance et assistés par ordinateur, permet à l'étudiant de se familiariser avec l'usage de la plateforme Moodle, tout en mettant à profit ses connaissances disciplinaires et en s'entraînant au difficile exercice de la vulgarisation scientifique. Un "livre" électronique MOODLE/ELECTRE se compose de 15 fiches comportant des documents-sources (passages d'auteurs, inscriptions, images, etc.), pour un total de 30–50 pages environ. Le "livre" traite d'une thématique spécifique qui peut avoir fait l'objet de l'épreuve présentée en 1<sup>re</sup> année de la maîtrise universitaire ou du mémoire.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Création d'un module MOODLE/ELECTRE (horaires variables)  
*Validation: évaluation du module MOODLE/ELECTRE créé (1 attestation)*

## L'édition spécialisée en Sciences de l'Antiquité

### Descriptif

Ce module permet à l'étudiant de se familiariser puis de pratiquer le travail d'édition critique au travers de quatre activités complémentaires :

1. analyse des règles d'édition ;
  2. apprentissage de la lecture de manuscrits et éléments codicologiques de base;
  3. établissement du texte par la comparaison et l'évaluation des différentes leçons, traduction et constitution de l'apparat critique ;
1. présentation finale de l'édition.

Un lien étroit avec le travail de mémoire peut tout à fait être envisagé.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Travaux pratiques (horaires variables)  
*Validation: 1 travail d'édition (1 attestation)*

## Traduction d'un texte grec ou latin inédit

### Descriptif

Ce module permet à l'étudiant de se plonger concrètement dans le travail de traduction de textes antiques. Les connaissances de l'étudiant en latin et/ou en grec sont exploitées au maximum par cette activité qui demande de la

minutie et de la rigueur. Ce travail pourrait constituer un prolongement de l' « Atelier de traduction littéraire et de philologie appliquée » de première année de maîtrise universitaire ou un prolongement du travail de mémoire.

#### **Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire**

- ▶ Traduction d'un texte grec ou latin inédit (horaires variables)

*Validation: contrôle continu (1 attestation)*

Approuvé par le Conseil de Faculté le 13 mars 2008

Adopté par la Direction le 16 juin 2008